

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le Ministre

Paris, le

N° /DEF/CAB/CM11/NP

21 NOV 14 - 010937

NOTE

A l'attention de

Destinataires *in fine*

- OBJET : Organisation de la journée nationale du réserviste 2015.
- RÉFÉRENCES : a) Article L 4211-8 du code de la défense.
b) Lettre n° 009178/DEF/CAB/CM11/NP du 02 octobre 2014
- P. JOINTE : Organisation générale.

A l'occasion de l'édition 2015 de la journée nationale du réserviste (JNR) qui se déroulera le **vendredi 20 mars 2015**, j'ai retenu le thème suivant : « *Réservistes : les compétences les plus diverses de la Nation pour son armée* ».

Conformément aux directives de la stratégie de communication que j'ai signée en avril 2014, ce thème a pour objectif principal de soutenir le développement de la notoriété de la réserve militaire et son attractivité, notamment auprès des plus jeunes, qu'ils soient scolarisés, en formation professionnelle, actifs ou en recherche d'emploi.

En effet, ce thème permettra aux organisateurs de cet évènement de valoriser l'ensemble de nos réservistes, opérationnels et citoyens, quelles que soient leurs expériences professionnelles antérieures ou dans l'institution. Ce thème est dans le même temps destiné à convaincre chaque jeune, quel que soit son parcours académique et professionnel, dès lors qu'il fait acte de volontariat pour rejoindre la réserve militaire, de l'apport essentiel qu'il peut représenter pour nos forces armées.

Dans le cadre de l'organisation de ces manifestations, afin de sensibiliser le plus grand nombre de jeunes entre 15 et 30 ans, il conviendra de s'appuyer sur les milieux éducatifs, le monde de l'entreprise, les associations de réservistes et de mobiliser les autorités civiles et militaires. Par ailleurs, j'attache une grande importance au rayonnement que doit avoir cette journée dédiée au lien armée-nation et à la promotion de l'esprit de défense parmi nos concitoyens. Le succès de cet évènement reposera donc sur une médiatisation régionale et nationale à la hauteur des enjeux.

En fonction des contraintes locales et de la qualité de leurs relais, les organisateurs pourront adapter le thème, en recherchant toutes les synergies possibles, notamment interministérielles et interarmées ; ils veilleront à une bonne coordination des activités, qui pourront être réparties sur une semaine, avec les municipalités, les entreprises et les établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Sans fixer d'objectif chiffré, je souhaite néanmoins que la dynamique observée en 2014 soit amplifiée cette année. Afin de multiplier les occasions de rencontres entre les réservistes et le public, les activités ne seront pas concentrées sur une journée mais réparties dans les jours qui la précèdent. Je m'associerai personnellement à une ou plusieurs des activités organisées sur le territoire national, activités qui pourront être mutualisées lorsque c'est possible.

Vous trouverez en annexe mes instructions particulières pour l'organisation de cette journée.



Jean-Yves LE DRIAN

DESTINATAIRES :

- Monsieur le Chef d'état-major des armées ;
- Monsieur le Gouverneur militaire de Paris ;
- Monsieur le Délégué général pour l'armement ;
- Monsieur le Chef d'état-major de l'armée de terre ;
- Monsieur le Chef d'état-major de la marine nationale ;
- Monsieur le Chef d'état-major de l'armée de l'air ;
- Monsieur le Délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances ;
- Monsieur le Directeur général de la gendarmerie nationale ;
- Monsieur le Directeur central du service de santé des armées ;
- Monsieur le Directeur central du service des essences des armées ;
- Monsieur le Directeur central du service du commissariat des armées ;
- Monsieur le Directeur du service national ;
- Monsieur le Secrétaire général de la commission armées-jeunesse ;
- Monsieur le Délégué à l'information et à la communication de la défense.
- Monsieur le Secrétaire général du conseil supérieur de la réserve militaire ;

COPIES :

- Madame la Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Monsieur le Délégué pour l'éducation à la défense ;
- Monsieur le Chef du contrôle général des armées ;
- Monsieur le Secrétaire général pour l'administration ;
- Monsieur le Directeur des ressources humaines du ministère de la défense ;
- Monsieur le Directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives ;
- Monsieur le Président de l'union nationale des officiers de réserve ;
- Monsieur le Président de la fédération nationale des sous-officiers de réserve ;
- Monsieur le Représentant du comité de liaison MEDEF-défense ;
- Monsieur le Mandataire national de la CGPME ;
- Monsieur le Représentant de la fonction publique ;
- Monsieur le Commandant du centre de pilotage et de conduite du soutien.

ORGANISATION GENERALE

1. LE CADRE GENERAL DES ACTIVITES.

Dans le cadre de la JNR 2015, j'attache une importance particulière à ce que les activités organisées, en métropole comme outre-mer, s'inscrivent dans le thème que j'ai choisi et décrit plus haut car il permettra de fédérer le plus grand nombre autour d'un objectif commun, qui est l'affermissement du lien armée-nation. Les activités organisées autour de ce thème devront être systématiquement accompagnées d'une communication ciblée en direction des jeunes, lycéens, étudiants et actifs, afin de leur présenter les opportunités qu'offre l'engagement à servir dans la réserve militaire (ESR) en matière de contribution à la défense et à la sécurité nationale.

Cet objectif global sera décliné en fonction des cibles identifiées :

- **les réservistes opérationnels et citoyens.** Cette journée est avant tout la leur. Elle est donc destinée à valoriser leur engagement et c'est pourquoi je souhaite que leur témoignage vivant soit largement sollicité et relayé dans le cadre des activités ;
- **les associations de réservistes.** Relais naturels, notamment au niveau local, il est impératif de s'appuyer sur leur réseau et de les mobiliser davantage dans l'organisation des événements ;
- **les entreprises et les administrations partenaires de la défense.** Le partenariat est la clé de voûte de la politique de la réserve militaire. De l'adhésion des employeurs des secteurs public et privé dépend l'avenir d'une réserve forte, disponible et formée. Les entreprises partenaires seront donc sollicitées et leurs réservistes mobilisés afin de témoigner de leur double citoyenneté, notamment auprès des jeunes rejoignant le monde du travail. Les autorités militaires associeront à la préparation et au déroulement de cette journée les chambres de commerce et d'industrie et les conseils économiques et sociaux régionaux, mais aussi tous les acteurs économiques locaux ;
- **l'éducation nationale et l'enseignement supérieur.** En contact direct avec la jeunesse, le monde éducatif et universitaire constitue un maillon incontournable pour favoriser la connaissance du monde de la défense et plus particulièrement de la réserve militaire. Son soutien est une condition nécessaire à la réussite de la JNR. Afin d'inscrire cette coopération dans la durée, des projets pédagogiques seront proposés au plus tôt aux chefs d'établissement et les trinômes académiques seront associés aussi largement que possible.
- **les municipalités et les correspondants-défense.** La tenue d'activités au cœur des communes de France dépend de leur motivation et il vous revient de la favoriser. Cette JNR, située un an après la mise en place de nouvelles équipes municipales, est l'occasion de valoriser leur engagement en faveur de la défense et plus précisément de la réserve militaire.

2. PILOTAGE

J'ai confié le pilotage global de la JNR à un comité présidé par le Secrétaire général du CSRM. Ce comité, mis en place en octobre 2014, est composé des représentants de l'EMA, des armées et des formations rattachées, de la gendarmerie nationale, de la DICOd, des associations de réservistes, du monde de l'enseignement et du monde de l'entreprise.

Il est particulièrement chargé de la conception, de l'organisation générale et du déroulement de la JNR. Son président rendra régulièrement compte de l'avancée de ses travaux à mon cabinet et établira un rapport final qu'il me remettra en mai 2015.

Les membres du comité de pilotage ont la responsabilité de transmettre mes directives et les consignes liées à l'organisation et à la communication aux échelons qui leur sont subordonnés.

3. MODALITES D'EXECUTION

3.1. Dispositions générales

3.1.1. *Tenue.*

Le port de l'uniforme pour les militaires d'active et les réservistes opérationnels est obligatoire pendant toute la durée des activités. La tenue militaire est autorisée pour les réservistes opérationnels qui souhaiteraient la porter sur le lieu de leur activité professionnelle, le 20 mars uniquement, et dans la mesure où leur environnement de travail le permet.

3.1.2. *Assurance*

Les réservistes sont invités à vérifier leur couverture assurantielle avant de participer à une activité. Les civils qui participent aux parcours sportifs devront obligatoirement se munir d'un certificat médical d'aptitude.

3.1.3. *Activités para-militaires.*

Il est rappelé que la manipulation d'armement est totalement interdite lors des activités. En revanche, des séances d'information sur les dangers des armes pourront être dispensées et les activités ayant cette même finalité sont encouragées.

3.1.4. *Coordination locale.*

Les officiers généraux des zones de défense et de sécurité, les COMSUP et les commandants de région de gendarmerie sont responsables de la coordination des activités dans leur zone de compétence. Ils sont les garants de la bonne transmission des informations du niveau central vers les échelons locaux et de la remontée d'informations. Ils doivent veiller à ce que les activités couvrent bien tout le territoire sans pour autant se faire concurrence, et qu'elles se déroulent dans des lieux ouverts à la population. Enfin, ils garantissent l'attractivité de la JNR auprès des médias locaux et l'accueil des autorités civiles et militaires sur les activités.

3.1.5. *Budget.*

Les dépenses liées à la JNR sont supportées par le budget général « réserve » des armées, des formations rattachées et de la gendarmerie nationale.

3.2. Dispositions particulières.

Entre le 8 et le 22 mars, au moins un événement interarmées d'envergure sera organisé dans chaque zone de défense. Ces manifestations rassembleront le personnel militaire d'active et de réserve, les associations de réservistes, l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, les entreprises et les administrations du bassin d'emploi, les prescripteurs que sont les correspondants-défense et les correspondants réserve-entreprise-défense (CRED) et la population locale. Il appartient aux responsables militaires, en liaison avec les autorités civiles, de conduire les actions qui répondent le mieux aux objectifs fixés en les adaptant aux conditions locales. Les activités doivent impérativement être ouvertes sur la société civile et, dès que possible, accueillir une composante dynamique. A cet effet, les rallyes-citoyens, les raids militaires,

les journées défense et citoyenneté exceptionnelles renforcées par des réservistes, ainsi que les présentations dynamiques de matériels sont à privilégier.

La participation des réservistes et de leurs associations sera systématiquement recherchée tant dans la préparation que dans la mise en œuvre de la JNR. Toutes les préparations militaires qui auront lieu à cette date participeront aux différents événements et cérémonies.

Le secrétariat général du CSRM assure le pilotage d'activités centralisées parmi lesquelles la tenue d'un **forum-entreprises** sur le modèle de l'activité organisée au Lycée Henri IV à Paris le 9 avril dernier. Cette manifestation se déroulera dans un établissement scolaire ou universitaire et permettra aux jeunes lycéens et étudiants de rencontrer les réservistes des entreprises-partenaires de la réserve militaire. A cette occasion, je remettrai le **prix de la réserve militaire 2015** à des entreprises ou à des administrations qui se seront distinguées au cours de l'année écoulée par leur engagement en faveur de la réserve militaire, et je signerai également de nouvelles conventions de soutien à la politique de la réserve.

Fort des témoignages de satisfaction des réservistes et de leurs employeurs à l'égard de cette activité de cohésion autour du sport, inédite en 2014, j'ai donné mon accord pour l'organisation de la deuxième édition du **trophée des réserves**. A cet égard, je demande aux forces armées de faciliter autant que possible la participation de leurs réservistes. Le secrétariat général du CSRM s'assurera que les conditions en matière de couverture assurantielle soient remplies par chaque coureur présent sur la ligne de départ.

J'ai demandé au délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances (DMJEC) de s'associer au secrétariat général du CSRM pour étudier la faisabilité de deux nouveaux projets à mettre en œuvre dans le cadre de cette JNR. D'abord, le **parrainage par des réservistes de jeunes candidats au recensement**, opération destinée à créer sur le long terme des citoyens informés et sensibilisés à l'esprit de défense et d'impliquer davantage les élus locaux. J'ai également souhaité créer un **prix réserve-jeunesse** ayant pour vocation de récompenser les meilleures activités organisées par les réservistes en faveur de la jeunesse, dans le but de valoriser les bonnes pratiques en la matière.

Enfin, je désigne l'armée de terre pour organiser la **cérémonie de ravivage de la Flamme au tombeau du Soldat inconnu**, en coordination avec le comité de la Flamme, cérémonie que je présiderai en présence des présidents des principales associations de réservistes et de jeunes citoyens que j'espère nombreux.

4. ORGANISATION DE LA COMMUNICATION

La communication d'accompagnement de la JNR 2015 est coordonnée par le secrétariat général du CSRM, avec le soutien de la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOd).

Une directive de communication dédiée et son plan d'actions prévisionnel seront diffusés afin d'assurer la cohérence des actions de communication. Un **kit de communication dématérialisé** sera mis en ligne sur le portail de la réserve militaire (www.defense.gouv.fr/reserves). Ce kit sera composé d'outils de communication déclinables au niveau local afin de garantir une identité visuelle unique et facilement identifiable sur tout le territoire. Cette identité devra toutefois laisser une place naturelle à la visibilité des partenaires (entreprises, administrations, sponsors, associations...). Comme demandé à l'issue de la JNR 2014, la fabrication et la diffusion d'outils de communication physiques (affiches et vecteurs de notoriété) sera étudiée en fonction de la disponibilité budgétaire.

Au niveau local, la communication est du ressort des organisateurs d'activités. Les cellules communication des zones de défense et de sécurité garantissent la cohérence de la communication dans leur zone de compétence, notamment pour les relations avec la presse quotidienne régionale (PQR).

Il est rappelé que chacun s'exprime à son seul niveau de responsabilité, toute prise de parole étant susceptible d'engager la position du ministère de la défense.

5. COMPTE RENDU.

Un modèle de compte-rendu est conjointement établi par l'état-major des armées (EMA) et le secrétariat général du CSRM. Les modalités pratiques seront transmises par l'EMA aux états-majors et directions, et par le secrétariat général du CSRM à la gendarmerie nationale, à la direction du service national et à la délégation de l'armement.

Le secrétaire général du CSRM établira le rapport final de la JNR 2015, rapport qui me sera remis en vue d'améliorer l'organisation et le déroulement des futures éditions.